Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 16
Mercredi 30 avril 2025

La Semaine **édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.**

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet *www.lasemaine.ch.*

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: **Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier**

Tarif des insertions: **partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).**

Belprahon

Travaux Les Grands Clos - fermeture de la route

Initialement prévus entre le 26 mai et le 30 mai 2025, les travaux pour la pose de la couche de roulement sont avancés d'une semaine en raison de la modification du planning par l'entreprise Weibel. Ces travaux auront donc lieu entre le **19 mai et le 23 mai 2025,** sous réserve de bonnes conditions météorologiques. Pendant cette période, la rue des Grands Clos sera totalement fermée à la circulation.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à disposition pour toute question.

Belprahon, le 30 avril 2025

Le Conseil communal

Champoz

Assemblée communale

L'assemblée communale aura lieu le mercredi 11 juin 2025 à 20h à l'abri. Ordre du jour:

1. Approbation des comptes 2024
2. Divers et imprévus

Champoz, le 28 avril 2025

Le Conseil communal

Corcelles

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs:

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues:

- Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureuse-ment invités à y assister.

Corcelles, le 10 avril 2025

Le secrétariat communal

Eschert

Invitation

Séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues:

- **Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert**
- **Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines**

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Eschert, le 24 avril 2025

Triage du Raimeux

Mensuration officielle d'Eschert

Le bureau Sigeom SA va procéder à des travaux de mensuration sur les territoires des champs, pâturages et forêts de la Commune d'Eschert sur mandat de cette dernière, afin de mettre à jour la mensuration officielle.

L'accès aux parcelles situées dans le lot 3 sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débuteront ce mois et dureront jusqu'à fin 2026.

Les collaborateurs du bureau Sigeom SA s'efforceront d'occasionner le moins de dérangements et comptent sur votre compréhension.

Les coûts des travaux sont pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune, à l'exception des coûts résiduels de la révision de l'abornement réalisée aux alentours des bâtiments (matériel et matérialisation) qui seront facturés par la Commune aux propriétaires des droits de superficies ou parcelles concernés.

Les points limites seront tous recherchés et mesurés. Excepté pour treize petits secteurs vers des bâtiments, les points manquants ne seront pas rétablis. Ils pourront toutefois être reconstruits sur demande à adresser à Sigeom SA et aux frais du demandeur.

À la fin des travaux, la Commune d'Eschert disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau Sigeom SA se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement par téléphone au 032 494 55 00 ou par courriel info@sigeom.ch.

Eschert, le 24 avril 2025

Le Conseil communal

Fermeture du guichet

En date du 5.5.2025, les guichets de l'administration communale seront exceptionnellement fermés. En cas d'urgences, qui ne peuvent pas attendre les prochains guichets du 12.5.2025, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au courriel.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Eschert, le 30 avril 2025

Le Conseil communal

Bureau de vote

Le bureau de vote pour les élections cantonales du 18 mai 2025 est composé de la manière suivante:

Président: M. Pierre-André Barras
Vice-présidente: Mme Stéphanie Burri
Secrétaire: Mme Adeline Bouduban
Membre: M. Yvan Cerf
Suppléants: M. Thierry Orlandi, M. Eric Cerf

Il est rappelé qu'il n'y aura pas d'élection communale.

Eschert, le 30 avril 2025

Bureau de vote

Grandval

Fermeture du secrétariat

En raison d'une séance à l'extérieur, le bureau sera fermé mercredi 7 mai 2025.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 30 avril 2025

Le secrétariat municipal

Loveresse

Abo Sports 2025/2026 Tramelan (piscine-patinoire)

La piscine de Tramelan ouvrira ses portes le samedi 24 mai 2025. La commune de Tramelan

propose un Abo-sports comprenant l'entrée à la piscine et à la patinoire de Tramelan.

Les Autorités communales de Loveresse ont décidé de renouveler l'offre de l'Abo sports aux écoliers de la commune au même tarif que celui de la commune de Tramelan.

Ainsi, le prix de l'abonnement à charge des parents se monte CHF 20.-. Il sera en vente auprès de notre administration communale du 12 au 16 mai 2025. Une photo est nécessaire pour l'établissement de l'abonnement

Loveresse, le 9 avril 2025

Conseil communal

Assemblée des bourgeois du lundi 2 juin 2025 à 20h au collège

Ordre du jour

1. Consentir à la constitution d'une servitude pour prolonger le droit de superficie, à charge du feuillet N° 420 de Loveresse, en faveur du feuillet N° 421 de Loveresse.
2. Informations sur la réserve forestière « Droit de Moron ».

Loveresse, le 17 avril 2025

Conseil communal

Construction d'une nouvelle liaison piétonne - Loveresse, Grand Nods

Les travaux concernant la construction de la nouvelle liaison piétonne dans le secteur du Moulin, Grand Nods, débuteront le lundi 5 mai prochain.

Des panneaux de signalisation seront mis en place et la commune remercie d'ores et déjà les usagers de bien vouloir s'y conformer.

D'autre part, dans le cadre de ces travaux, l'entrée de la rue de « La Fenatte » ne sera plus accessible.

Loveresse, le 23 avril 2025

Conseil communal

Moutier

Avis de construction

Requérant : Gardelle Bernard, Rue du Midi 4, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 32, Rue Beausite 2

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Gerber Anne et Jean-Luc, Place du Marché 2b, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 317, Place du Marché 2b

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Zone : PQ « Gros Clos »

Dérogation : Art. 80 LR

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 30 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 30 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : Cab Consultim Sàrl, Grand Rue 14, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : BIM Process.ch, Rue du 23-Juin 20a, 2822 Courroux.

Emplacement : parcelle N° 30, au lieu- dit : « Rue du Nord 4 », commune de Moutier.

Projet : transformation d'une usine désaffectée pour l'aménagement de 3 nouveaux appartements, changement de toutes les fenêtres et peinture extérieure, démolition d'une partie du couvert existant en façade Est, installation d'une pompe à chaleur à l'Est et aménagement de 3 places de stationnement au Nord et Nord-Est.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Recensement arch. : digne de conservation.

Dérogation : art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Passage du Tour de Romandie à Moutier

Fermeture de la route cantonale

Le Tour de Romandie passera à Moutier et traversera la ville le **mercredi 30 avril 2025. Passage prévu vers 14h en fonction de la vitesse du peloton.**

La caravane publicitaire précèdera la course d'environ 30 à 45 minutes, puis toutes les routes du parcours seront fermées 20 minutes avant le passage de la tête de course et seront libérées immédiatement après la voiture-balai.

Aucune déviation n'est prévue à Moutier pendant le passage des cyclistes.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous invitons à aller encourager les cyclistes lors de leur passage en privilégiant la mobilité douce.

Moutier, avril 2025

Conseil municipal

Petit-Val

Mise au concours - Administratrice - administrateur des finances (25-35%)

avec entrée en fonction au 1er juillet ou date à convenir.

Vos tâches :

- Tenue de la comptabilité générale
- Gestion des débiteurs et créanciers
- Elaboration des budgets, plans financiers et bouclements
- Gestion des salaires et charges sociales
- Décomptes TVA
- Soutien au Conseil communal pour toute décision d'ordre financier
- Analyses financières
- Mise en place de la GED

Votre profil :

- Diplôme ou expérience professionnelle confirmée dans un des domaines suivants : comptabilité, finances ou économie
- Attrait pour les aspects relevant de la stratégie financière
- Responsable, autonome, curieux·euse et proactif·ve
- Connaissances MCH2 et des programmes Urbanus sont un atout
- Esprit client, empathie, souplesse

Nous vous offrons :

- Place de travail avec outils informatiques modernes
- Horaires flexibles
- Salaire selon le barème cantonal
- Ambiance de travail agréable dans une petite équipe dynamique
- Possibilité de formation continue

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à Monsieur Willy Pasche, Maire, au 079 / 251 10 48.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels sont à adresser par courrier postal ou par voie électronique (admin@petit-val.ch) jusqu'au **10 mai 2025.**

Souboz, le 23 avril 2025

Conseil communal

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

Assemblée

L'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val aura lieu le mercredi 4 juin 2025, à 20h, à l'Administration communale de Petit- Val à Souboz.

Ordre du jour :

1. Salutations et liste des présences.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27.11.2024.
4. Présentation, discussion et approbation des comptes 2024.
5. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données.
6. Travaux sur les canalisations à Bellelay.
7. Rapport du président.
8. Divers et imprévus.

Souboz, le 25 avril 2025

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

Petit-Val

Assemblée ordinaire de la paroisse de Sornetan, le mercredi 4 juin à 19h30, salle de paroisse

Ordre du jour

1. Salutations et méditation
2. Nomination de Scrutateur
3. Approbation du PV du 4 décembre 2024
4. Approuver les comptes 2024
5. Informtaions sur la vie de paroisse
6. Informations du PAR8
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2025 sera déposé publiquement durant 20 jours chez la secrétaire Sophie Juillerat (+41 78 876 08 71) à Souboz du 16 juin au 5 juillet 2025. les ayants droits au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Sornetan, le 30 avril 2025

Le conseil de paroisse

Rebévelier

Assemblée communale

Le Conseil communal vous invite à la prochaine «Assemblée communale ordinaire», qui aura lieu le mercredi 4 juin 2025 à 20 heures à la salle de l'école.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès- verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation des comptes 2024
3. Divers et imprévus

Rebévelier, le 30 avril 2025

Le Conseil communal

Reconvilier

Avis de construction

Requérant : M. Christian Mérillat, La Cornette 6, 2735 Malleray.

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 1069, au lieu-dit : «Sur Montoz 1», commune de Reconvilier.

Projet : démolition partielle du chalet existant, modification du sous-sol et reconstruction de la partie supérieure, installation d'une mini-step et d'une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Détogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

04.0302.0203 – eBau 2025-5971

Avis de construction

Requérante : Girod Muriel, Rue des Prés 5, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1190, Rue des Prés 5, 2732 Reconvilier

Projet : Construction d'une piscine structure bois avec pompe à chaleur

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Publication : dès le 30 avril 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 30 mai 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 28 avril 2025

Administration des constructions

Roches

Procès-verbaux des assemblées communales des 12 décembre 2024 et 6 mars 2025

Conformément à l'art. 67 alinéa 1 du règlement d'organisation, les procès- verbaux des assemblées communales des 12 décembre 2024 et 6 mars 2025 ont été déposés publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée dans le délai, le Conseil communal les a ratifiés lors des séances des 24 février et 14 avril 2025.

Roches, le 28 avril 2025

Conseil communal

Saicourt

Syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et de l'école à la journée continue de Saicourt et Petit-Val

Assemblée des délégués du 5 juin 2025 à 19h30 à l'école de Saicourt

Ordre du jour

1. Accueil
2. Procès-verbal 03.10.2024
3. Approuver les comptes 2024
4. Rapport 2024 de l'Autorité de surveillance en matière de la protection des données
5. Approuver le maintien de la classe 1-2H pour août 2025
6. Information de l'école
7. Divers

Les comptes 2024 mentionnés au point 3 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de délégué-es au secrétariat du syndicat scolaire où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégué-es.

Le Fuet, le 5 mars 2025

Commission scolaire

Communauté scolaire de l'Ecole secondaire de la Courtine à Bellelay

Assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le Mercredi 14 mai 2025 à 20h15

Ordre du jour :

1) Procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024
2) Désignation de deux scrutateurs
3) Comptes 2024
4) Rapport des vérificateurs des comptes
5) Rapport de l'autorité en matière de protection des données
6) Discuter des modalités à adopter pour le renouvellement du mobilier à décider lors de la prochaine assemblée en automne
7) Information sur la marche de l'école
8) Divers

Bellelay, le 17 avril 2025

La commission scolaire

Informations communales

Centre de formation de la Croix Rouge à Bellelay

Le Centre de formation dans le domaine de la santé, destiné aux réfugiés à Bellelay, a ouvert ses portes en avril 2024.

Dans le cadre de ce projet, la commune de Saicourt met à disposition deux places pour la formation d'auxiliaire de santé de la Croix-Rouge à ses citoyens. Celle-ci débutera en août 2025 à Bellelay et se terminera en novembre 2025. Il s'agit de 3 mois de cours théorique et de 15 jours de stage pratique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la commune par courriel à admin@saicourt.ch.

Le Fuet, le 30 avril 2025

Conseil municipal

Sorvilier

Avis de construction

Requérant : Jonathan Wahli, Vélé 4, 2735 Bévilard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard

Emplacement : parcelles N° 222 et 875, au lieu-dit : «Clos Beausan 2»

Projet : Remplacement des fenêtres, rénovation des façades, remplacement du chauffage par une PAC intérieure et rénovation simple des 3 appartements existants (parcelle N° 222)

Installation de chantier avec la pose de 2 containeurs durant les travaux et démolition du grenier 2a (parcelle N° 875)

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : M2

Remarques : Bâtiment digne de conservation (Objet C)

Ensemble bâti

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 mai 2025 inclusivement,** au secrétariat communal de Sorvilier durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 30 avril 2025

Le Conseil municipal

Assemblée municipale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens ayant droit de vote en matière communale sont convoqués à l'Assemblée municipale ordinaire

Mardi 3 juin 2025 à 19 h 30
à la salle de la Municipalité (bâtiment communal)

Les personnes de nationalité suisse et étrangère, n'ayant pas le droit de vote, sont cordialement invitées à assister à cette Assemblée.

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes 2024
2. Prendre connaissance du rapport de l'organe de la protection des données
3. Informations sur les travaux du PAE Birse
4. Divers et imprévus

Les comptes 2024 mentionnés au point 1 sont déposés publiquement 30 jours avant l'Assemblée au Secrétariat municipal, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Selon l'art. 60, al. 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de cette Assemblée sera déposé publiquement, pendant 14 jours, dès le 16 juin 2025, où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture.

Selon l'art. 60, al. 2 du règlement d'organisation, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, pendant le dépôt public.

Sorvilier, le 30 avril 2025

Le Conseil municipal

Bourgeoisie Sorvilier

Assemblée de la commune bourgeoise de Sorvilier

Le jeudi 5 juin 2025 à 20 h
Bureau de la Bourgeoisie - Sorvilier

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation des comptes 2024
2. Election d'un nouveau membre du conseil
3. Prendre connaissance de l'organe de protection des données
4. Rupture contrat Métairie de Montoz
5. Divers et imprévus

Les comptes 2024 de la commune bourgeoise seront déposés au secrétariat de la bourgeoisie 30 jours avant l'assemblée pour consultation, sur rendez-vous au : 079 583 08 50 ou par mail : admin@bourgeoisiesorvilier.ch

Le procès-verbal de l'assemblée sera déposé au secrétariat de la bourgeoisie pour consultation durant 20 jours après l'assemblée, sur rendez-vous au 079 583 08 50 our par mail : admin@bourgeoisiesorvilier.ch

Sorvilier, le 28 avril 2025

Le Conseil de bourgeoisie

Tavannes

Avis de construction

Requérant : BM Immobilien GmbH, Längfelweg 5, 2504 Bienne.

Auteur du projet : ProjectIQ SA, Rue Louis-d'Orléans 41, 2000 Neuchâtel.

Projet : rénovation et transformation, comprenant entre autres l'aménagement des combles avec la création de lucarnes, l'isolation des façades, le remplacement du chauffage par une pompe à chaleur et la pose de panneaux photovoltaïques en toiture, des immeubles Rue du Fuet 5 et 7 sis sur les parcelles N° 497 et 1451 en zone mixte M3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogations requises : aux articles 80 LR et 51 OC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 mai 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 24 avril 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : ImmoSyla Sàrl, Rue du Bruye 51, 2732 Reconvilier.

Projet : transformation, comprenant entre autres de la pose de Velux, d'une lucarne, de la modification d'ouvertures, de la construction de balcons et du remplacement du chauffage par une pompe à chaleur, du bâtiment Rue des Eaux 3 et l'aménagement de places de stationnement, parcelle n° 1453 en zone H3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 mai 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 30 avril 2025

Le chef des travaux publics

Abo-sports

En collaboration avec celle de Tramelan, la commune de Tavannes propose pour la saison 2025-2026 un abonnement combiné piscine/patinoire. Celui-ci est disponible à tous citoyens tavannois au prix de vente de :

- CHF 20.- pour les enfants de 6 à 14 ans révolus
- CHF 50.- pour les étudiants dès 15 ans révolus et AVS
- CHF 95.- pour les adultes

L'abonnement est valable depuis la date d'ouverture de la piscine et jusqu'à celle de la fermeture de la patinoire. Les abonnements sont disponibles auprès de l'administration municipale (horaires habituels d'ouverture) du **12 au 23 mai.**

Les requérants voudront bien se munir d'une **photo-passeport** qui sera jointe à l'abonnement.

Tavannes, le 21 avril 2025

Le secrétariat municipal

Appel à une personne pour la coordination des patrouilleurs scolaires

Suite à la demande de plusieurs parents et habitantes et habitants, la commune souhaite mettre en place un service de patrouilleurs scolaires afin de sécuriser certains passages de la route cantonale, particulièrement fréquentés par les enfants pour se rendre à l'école.

Pour que ce projet voie le jour, nous recherchons une personne prête à assumer la gestion de ce groupe de patrouilleurs. Cette tâche consiste principalement à organiser les présences, assurer le lien avec les autorités et veiller au bon déroulement du service.

Si vous êtes intéressé ou souhaitez en savoir plus, merci de prendre contact avec Jonathan Hirt : 078 943 88 32 ou social.securite.cm@tavannes.ch.

Tavannes. le 30 avril 2025

Le secrétariat municipal

Ouverture de la saison des marchés 2025 à Tavannes

Le coup d'envoi de la saison 2025 du marché artisanal et du marché aux fruits et légumes est fixé au samedi 3 mai prochain de 9 h à 14 h. Cet événement marque le début d'une nouvelle période de mise à l'honneur de l'artisanat régional et des saveurs locales sur la place de la gare. À cette occasion, un brunch mettant en avant les produits du terroir sera également proposé, ainsi qu'une vente de plantons.

À partir de 9 h et jusqu'à 14 h, une vingtaine d'exposants régionaux dévoileront leurs créations. Le prix du brunch est de CHF 25.- par adulte, les enfants bénéficient de tarifs adaptés en fonction de leur âge. Vous pouvez vous y inscrire via message ou tél. au 076 501 20 71 (C. Gilgen) jusqu'au 28 avril 2025 ! Plus d'informations sur le site www.marche-tavannes.ch.

La municipalité de Tavannes invite chaleureusement tous les habitants et les visiteurs à participer à cette belle journée qui s'annonce festive !

Tavannes, avril 2025

Commission Vie Locale

Tavannes se lance dans le duel intercommunal de suisse.bouge pour la troisième année consécutive

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité de Tavannes participe au Duel Intercommunal organisé par suisse.bouge, un événement national visant à promouvoir l'activité physique et à encourager chacun à bouger. L'objectif : cumuler le plus grand nombre possible de minutes d'activité physique tout au long du mois de mai.

Peu importe ce que vous faites, quel que soit votre âge et où que vous soyez, chaque minute de mouvement compte ! Au cours de ce mois de mai, la municipalité de Tavannes invite chacune et chacun à participer à cet événement national dont l'objectif est moins de réaliser une performance sportive que d'encourager un maximum de personnes à bouger. La commune gagnante sera celle dont les habitants auront totalisé le plus grand nombre de minutes d'activité physique.

Il est possible de participer en solo ou collectivement en enregistrant le temps via l'application mobile, accessible sur le site www.duelintercommunalcoop.ch.

À Tavannes, quelques activités sont prévues. Le 17 mai, l'opération « coup de balai » sur les sentiers de Tavannes sera l'occasion d'allier mouvement et ramassage des déchets. Une randonnée est

organisée le 24 mai par Samuel Gyger, depuis la gare de Tavannes jusqu'à Montoz. Aussi, le tennis-club de Tavannes mettra ses courts de tennis à disposition les lundis, de 18 h à 20 h.

Combien de minutes de mouvement les Tavannois accumuleront-ils cette année ? Le record de l'an dernier sera-t-il battu ? A vous de jouer !

Tavannes, avril 2025

Commission Vie Locale

Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Stebler Gaby, Rue du Beurnez 4, 2733 Pontenet

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévilard

Adresse du projet : BF 461, Rue du Beurnez 4, 2733 Pontenet

Description du projet : Construction d'un couvert à voiture simple en bois

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A

Zone/périmètre protégés : Espace bâti B

Objets protégés : objet C, digne de conservation

Dépôt public : **du 30 avril au 30 mai 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 24 avril 2025

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

De nouveaux panneaux aux entrées de la commune

Les deux panneaux situés aux entrées de la commune, le long de la route cantonale, à Bévilard et Pontenet feront peau neuve. Le Conseil communal en a décidé ainsi afin de mettre en valeur Valbirse avec une illustration actuelle d'une part (image d'un VTT au Bikepark) et afin d'y intégrer le logo Grand Chasseral d'autre part.

L'exécutif tient à préciser que la Tour de Moron, emblème régional actuellement représenté sur les panneaux, n'est pas pour autant abandonnée. Ce symbole important situé sur le territoire de Valbirse retrouvera d'une manière ou d'une autre sa place sur ces panneaux une fois la Tour reconstruite.

Un départ à la Commission de gestion et de surveillance

Selena Metthez, Liste libre, a décidé de quitter la Commission de gestion et de surveillance au 31 mai. Une élection pour son remplacement sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil général. Les autorités remercient Mme Metthez pour son engagement en faveur de la collectivité.

Appel pour les mérites sportifs et culturels

Avez-vous obtenu un résultat sportif remarquable entre octobre 2023 et début 2025 ? Vous êtes-vous distingué(e) dans le domaine culturel durant la même période ?

Afin de n'oublier personne sur sa liste des candidats potentiels pour sa cérémonie des mérites sportifs et culturels, la commune lance un appel aux citoyennes et citoyens de Valbirse, enfants et adultes. Vous pouvez vous signaler jusqu'au 31 mai 2025 à l'adresse manifestations@valbirse.ch ou au 032 510 04 30.

Bévilard, le 28 avril 2025

Commune mixte de Valbirse

Validation de vos avis sur la plateforme : lundi 14 h

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
1		01.01.2025	SUPPRIME
2		08.01.2025	SUPPRIME
3	1	15.01.2025	mercredi
4	2	22.01.2025	mercredi
5	3	29.01.2025	mercredi
6	4	05.02.2025	mercredi
7	5	12.02.2025	mercredi
8	6	19.02.2025	mercredi
9	7	26.02.2025	mercredi
10	8	05.03.2025	mercredi
11	9	12.03.2025	mercredi
12	10	19.03.2025	mercredi
13	11	26.03.2025	mercredi
14	12	02.04.2025	mercredi
15	13	09.04.2025	mercredi
16	14	16.04.2025	mercredi
17	15	24.04.2025	JEUDI
18	16	30.04.2025	mercredi
19	17	07.05.2025	mercredi
20	18	14.05.2025	mercredi
21	19	21.05.2025	mercredi
22	20	28.05.2025	mercredi
23	21	04.06.2025	mercredi
24	22	12.06.2025	JEUDI
25	23	18.06.2025	mercredi
26	24	25.06.2025	mercredi
27	25	02.07.2025	mercredi
28	26	09.07.2025	mercredi
29		16.07.2025	SUPPRIME
30		23.07.2025	SUPPRIME
31		30.07.2025	SUPPRIME
32	27	07.08.2025	JEUDI
33	28	13.08.2025	mercredi
34	29	20.08.2025	mercredi
35	30	27.08.2025	mercredi
36	31	03.09.2025	mercredi
37	32	10.09.2025	mercredi
38	33	17.09.2025	mercredi
39	34	24.09.2025	mercredi
40	35	01.10.2025	mercredi
41	36	08.10.2025	mercredi
42	37	15.10.2025	mercredi
43	38	22.10.2025	mercredi
44	39	29.10.2025	mercredi
45	40	05.11.2025	mercredi
46	41	12.11.2025	mercredi
47	42	19.11.2025	mercredi
48	43	26.11.2025	mercredi
49	44	03.12.2025	mercredi
50	45	10.12.2025	mercredi
51	46	17.12.2025	mercredi
52	47	24.12.2025	mercredi
		31.12.2025	SUPPRIME

informations pratiques

Crémines

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémines

Téléphone : 032 499 95 42
Courriel : secretariat@cremines.ch
Site internet : www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h

Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone : 032 493 40 85
Courriel : secretariat@eschert.ch
Site internet : www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1ers samedis du mois (sauf janvier et août, le 2e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.

Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone : 032 499 95 55 / 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel : secretariat@grandval.ch
Site internet : www.grandval.ch

Heures d'ouverture : Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture : Jeudi de 17 h à 19 h (avril – septembre).
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 (octobre – mars).

informations pratiques

Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone :	032 493 22 74
Courriel :	secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val :	032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture :	Mardi 17 h - 19 h Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet :	www.perrefitte.ch

Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone :	032 484 94 70
Courriel :	admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture :	Lundi de 16 h à 18 h Mardi de 9 h 30 à 11 h ou sur rendez-vous
Site internet :	www.petit-val.ch

Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone :	079 247 38 62 ou 032 493 47 44
Courriel :	rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture :	sur demande

Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone :	032 482 73 73
Courriel :	info@reconvilier.ch
Site internet :	www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques

Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03
Courriel : admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture : Mardi 10 h à 11 h et 15 h à 18 h
Mercredi 10 h à 11 h
Jeudi 15 h à 16 h
Vendredi 10 h à 11 h
Site internet : www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val : Mme Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine : Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7 h à 19 h

Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28
Courriel : commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture : mercredi de 16 h à 17 h
ou sur rendez-vous
Site internet : www.saules-be.ch

Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone : 032 499 96 60
Courriel : gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture : Ouvert le lundi de 9 h à 11 h

Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone : 032 492 18 29
Courriel : adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h 30
Site internet : www.sorvilier.ch